



propriété d'un bâtiment agricole sur terrain locatif

Par **ladriere**, le **19/07/2011** à **20:44**

Bonsoir ,

Mon père est propriétaire d'un terrain sur lequel mon mari et moi avons construit un bâtiment agricole. Nous payons chaque année un fermage pour ce terrain. Le terrain ne nous appartient pas , mais le bâtiment agricole nous appartient.

Est-il vrai que ce bâtiment en question peut devenir la propriété de mon père? Si , oui , au bout de combien de temps?

Merci pour la réponse que vous voudrez bien m'apporter.

Sincères Salutations.

Aurélie Braquaval Ladrière

Par **Domil**, le **19/07/2011** à **21:56**

Sauf démembrement vertical de la propriété, tout bati sur un terrain appartient au propriétaire du terrain.